

## DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/06-360-1056 du 4/09/06

### **EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES AU GRADE DE TECHNICIEN DE L'EDUCATION NATIONALE DE CLASSE SUPERIEURE - SESSION 2007**

Référence : BO n° 30 du 27 juillet 2006

Destinataires : Tous les destinataires

Affaire suivie par : Mmes GREPON et NOTO, Tel 04 42 91 72 13 / 11, Fax : 04 42 38 73 45

Un examen professionnel d'accès au grade de technicien de l'éducation nationale de classe supérieure est organisé au titre de l'année 2007.

#### **INSCRIPTIONS :**

**Les inscriptions seront reçues du mardi 5 septembre 2006 au mardi 26 septembre 2006 à 12 h 00.**

**Les demandes d'inscription** seront obligatoirement présentées sur des dossiers établis par la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration du Ministère de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les formulaires seront tenus à la disposition des candidats au Rectorat d'Aix-en-Provence - DIEC (bureaux 225/227) - Place Lucien Paye - 13621 Aix-en-Provence cedex 1 **à partir du mardi 5 septembre 2006 jusqu'au mardi 26 septembre 2006 à 12h 00.**

- soit directement

- soit sur demande écrite accompagnée d'une enveloppe (format 330x260) accompagnée d'un chèque de 2.41 euros libellé à l'ordre du régisseur des recettes du rectorat, correspondant aux frais d'affranchissement.

#### **Elles devront être :**

- soit déposées à l'accueil du rectorat pour **le vendredi 6 octobre 2006, 17 h 00** au plus tard où un accusé de réception sera remis aux candidats ;

- soit renvoyées aux bureaux 225/227 - Division des examens et concours du Rectorat d'Aix-en-Provence - Place Lucien paye 13621 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1 par courrier postal (envoi recommandé simple conseillé) au plus tard le **vendredi 6 octobre 2006**, à minuit au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

#### **CONDITIONS D'ACCES :**

- Appartenir au corps des T.E.N de classe normale
- Compter au moins 6 mois d'ancienneté dans le 5<sup>e</sup> échelon au 31 décembre 2007.

#### **DATE DES EPREUVES :**

L'épreuve orale se déroulera à Paris à partir du jeudi 7 décembre 2006.

*Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.*